



FICHE DE POSTE n°776	
Direction : Direction de l'enfance et de la famille	
Centre départemental de l'enfance et de la famille	
Service : Unité Enfance de la Garenne	
Adresse : St-Martin-des-champs	
Résidence administrative : St-Martin-des-champs	
<i>Fiche de poste complétée par : Le Directeur adjoint</i>	
<i>date : 20 juin 2019</i>	

Métier : Éducateur spécialisé	
Dénomination du poste : Éducateur d'internat	Encadrant de direction <input type="checkbox"/>
	Encadrant de service <input type="checkbox"/>
	Encadrant de proximité <input type="checkbox"/>
Cadre d'emploi concerné : Assistant socio-éducatif	Filière (s) concernée (s) : Assistant socio-éducatif FPH

Contexte du poste :

Le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille est un service non personnalisé du département, rattaché au pôle accueil de la Direction de l'Enfance et de la Famille. Son action s'inscrit dans le cadre des orientations fixées par l'assemblée départementale en faveur de l'enfance, de la famille et de la jeunesse.

Le CDEF participe à la mission d'aide sociale à l'enfance à différents titres :

- il concourt au dispositif d'accueil des mineurs confiés au département par la diversité de ses services et modalités d'accompagnement.
- il contribue à l'élaboration des propositions d'évolution de la politique enfance et à la mise en œuvre des actions par son rattachement à la DEF.

D'une capacité de 270 places, il accueille des enfants de 0 à 18 ans en internat, en famille d'accueil ou au domicile familial. Il accompagne également des femmes enceintes et/ou parent(s) avec enfant(s) de moins de trois ans.

Le CDEF est composé de quatre unités: Le Stangalard à Brest, le SDAAF à Brest, Roz Maria à Quimper et La Garenne à St-Martin-des-champs.

Les missions générales du CDEF sont l'accueil, l'observation, l'évaluation, l'accompagnement et l'orientation des personnes accueillies dans le cadre de leur placement.

Sous l'autorité hiérarchique du responsable de service éducatif, l'éducateur spécialisé assure une prise en charge globale des mineurs confiés et les accompagne dans les actes et gestes de la vie quotidienne.

Missions	Activités
<p>Accueillir et accompagner les mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance dans le cadre d'une mesure administrative ou judiciaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> . en internat, . en externat (suivis extérieurs) 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer au jeune un accueil sécurisant au foyer, notamment lors de l'admission • Mettre en œuvre des actions éducatives adaptées à chacun en fonction du projet d'accompagnement individualisé • Planifier des activités, accompagner et conseiller dans les actes de la vie quotidienne • Organiser des activités ludiques et éducatives en vue de stimuler les capacités affectives, intellectuelles, artistiques, physiques et sociales • Déterminer et mettre en œuvre les règles de vie en collectivité formalisées par le livret d'accueil et le règlement de fonctionnement • Transmettre les informations nécessaires à l'équipe pour assurer la continuité de la prise en charge
<p>Observer et élaborer le projet d'accompagnement individualisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser la situation de l'enfant • Elaborer avec lui et sa famille un projet d'accompagnement individualisé • A l'admission, rechercher les informations nécessaires à l'évaluation de la situation auprès des bénéficiaires, et des différents partenaires (services judiciaires, de l'Aide sociale à l'enfance, des structures sociales, médico-sociales et sanitaires environnantes...) • Formaliser le projet d'accompagnement individualisé dans le document individuel de prise en charge • Participer aux temps de concertations internes et externes
<p>Travailler avec les familles Permettre l'exercice de l'autorité parentale dans le cadre d'une mesure d'assistance éducative Créer une relation de confiance favorisant un travail avec les familles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En début de prise en charge rencontrer les parents pour présenter le travail qui va être mené avec eux et réfléchir aux axes de travail à mener ensemble afin de favoriser le retour à domicile au terme de l'accompagnement • Identifier les personnes ressources pour le jeune et sa famille • Associer les parents à la construction du projet d'accompagnement individualisé du jeune • Préparer et réaliser des entretiens familiaux, au foyer ou à domicile • Favoriser l'exercice de l'autorité parentale • Organiser les modalités de droit de visite et d'hébergement • Faciliter le bon déroulement des visites et hébergements, médiatiser les visites en fonction de la décision de justice ou des besoins repérés

	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et soutenir les compétences parentales, les atouts et points de vigilance dans l'exercice de la parentalité • Evaluer la pertinence et l'efficacité des accompagnements réalisés, • Retransmettre les évaluations aux parents
Rédiger les écrits professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Transmettre par écrit les informations permettant d'assurer une continuité dans la prise en charge • Rédiger les notes d'information et d'incident • Rédiger les bilans demandés par les services mandants en respectant les échéances : bilans annuel d'évolution, de fin de mesure, de minorité...
Participer à la proposition d'orientation de fin de mesure	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher les lieux et services adaptés si besoin • Partager les observations et propositions avec les parents et l'enfant • Soutenir les propositions d'orientations lors des synthèses et audiences • Assurer la mise en œuvre de l'orientation, après validation du projet
Travailler avec les familles d'accueil relais	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'évaluation de l'adéquation entre le profil de l'enfant et celui de la famille d'accueil relais • Guider et soutenir la famille d'accueil dans la prise en charge de l'enfant pour permettre la continuité d'un accueil de qualité : écoute, anticipation
Travailler en partenariat et en réseau	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les partenaires et le réseau intervenant dans le quotidien de l'enfant et/ou de sa famille • Favoriser le lien avec les différents partenaires et professionnels du réseau contribuant la prise en charge du quotidien

Évolution possible : Selon la législation sur la protection de l'enfance et le projet institutionnel

COMPÉTENCES

Connaissances et techniques professionnelles	Connaissance du cadre institutionnel de la protection de l'enfance Connaissance du développement physique et psychologique de l'enfant	3	Niveau requis à la prise de poste *
	Capacité à gérer un groupe de jeunes, en particulier en internat : gestion de la vie quotidienne, mise en place d'activités et de règles de vie, gestion de conflits...	3	
	Capacité à établir une relation avec les enfants Capacité à s'adapter à son interlocuteur Capacité d'analyse afin d'évaluer les besoins des usagers	3	
	Savoir conduire un projet d'accompagnement individualisé Capacité à mener des entretiens et à médier les relations familiales	2	
	Bonne aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire Capacité à se remettre en question et à prendre de la distance	2	
	Aptitude à l'accueil et à l'encadrement des stagiaires éducateurs en cours de formation	1	

Compétences transversales	Autorité et maîtrise de soi
	Patience
	Tolérance
	Objectivité, capacité à prendre de la distance
	Ecoute, empathie
	Acceptation du travail en horaires atypiques (soirées, nuits, week-end)

*

<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>	<u>Niveau 4</u>
Notions/Débutant	Travail en semi autonomie/Qualifié	Maîtrise	Expertise

Situation dans l'organisation

Supérieur hiérarchique : responsable de service éducatif

Nombre total de personnes à encadrer : 0

Cat
A :

Cat
B :

Cat
C :

NBI

Non

Oui

Rubrique: 13

Nombre de points :

Relations professionnelles

Internes à la direction

Externes à la direction

Externes au Conseil
départemental du Finistère

- Equipe de direction
- Services internes du foyer :
pôle ressources animation,
formation, secrétariat, pôle
ressources, services
généraux

- DTAS, autres services DEF

- Environnement scolaire,
socioculturel et professionnel
- Juge des enfants, services
judiciaires et de police
- Enfants et familles
- Familles d'accueil
- Services sociaux, médico-
sociaux et de santé

Conditions d'exercice

Rythmes de travail

Temps plein

Travail régulier les week-ends, en soirée, les jours fériés

Environnement du poste
de travail

Situation : RDC étage

Accessibilité des locaux : ascenseur

Exigences liées au poste
de travail

Déplacements :

Locaux régionaux nationaux internationaux

Diplôme d'état d'éducateur spécialisé

Secret professionnel

Moyens matériels

Equipement informatique, ordinateur imprimante
Photocopieur

Téléphone

Véhicule de service en pool

Éléments nécessaires pour effectuer sa mission :

Permis B : Oui Non

Utilisation du véhicule personnel pour les besoins du service :

Oui Non

Si véhicule du service indisponible.